



CARRIÈRES DU HAINAUT

COMMUNICATION AU NOM DE LA FEDIEX COMMUNIQUE DE PRESSE

L'UPTR et la FEDIEX concluent une Charte « Carrières & Transport » sous le Patronage et en présence de la Ministre fédérale de la Mobilité, Mme J. Galant

Soignies – le 5 juin 2015. Ce vendredi 5 juin, la Fédération belge de l'Industrie extractive et chaufournière (FEDIEX) et l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique (UPTR) ont signé une charte « Carrières et Transport », en présence et sous le Patronage de la Ministre fédérale de la Mobilité, J. Galant. A cette occasion, une visite des sites des Carrières du Hainaut et d'Holcim a été organisée.

Le transport routier constitue la part la plus importante des matières transportées dans le secteur carrier, soit annuellement près de 35 millions de tonnes de granulats pour les membres de Fediex sur les 46 millions de tonnes transportées. Le transport est dès lors une préoccupation quotidienne importante pour le secteur extractif. Par ailleurs, l'aspect transport des marchandises est toujours évalué dans le cadre de la délivrance des permis d'environnement, des mesures sont prises pour en atténuer l'impact sur les riverains notamment.



La volonté des deux secteurs représentés par FEDIEX et l'UPTR est d'abord de mettre en place un cadre permanent de dialogue pour la dissémination des bonnes pratiques dans un souci permanent de sécurité de tous les acteurs impliqués (chauffeurs, carriers et riverains). En outre, cette charte sectorielle a pour objectif d'instaurer un axe de communication vers les riverains des carrières et les autorités locales. Elle ne se substitue en rien aux obligations et relations

contractuelles entre sociétés. Elle traite du respect strict des dispositions en matière de sécurité routière, et de la réglementation en matière de transport de marchandises par route (poids des chargements, vitesse, coresponsabilité...). La charte institue également un Comité de Concertation Paritaire composé des fédérations signataires qui se réunira au moins une fois par an.

Afin d'encourager ces deux secteurs dans cette initiative spontanée, Madame Jacqueline Galant, Ministre fédérale de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges, a accepté de placer cette charte sous son patronage.

Après un discours du Président de FEDIEX, M. J. Marbehant, et du Secrétaire général de l'UPTR, M. M. Reul, qui faisait chacun part de leur vision sur la charte, et après la présentation des Carrières du Hainaut par M. Ch. Daulmerie, et d'Holcim Belgique par M. F. Fermeuse, la parole a été donnée aux autorités locales de Soignies, pour se clôturer enfin par un discours de Mme la Ministre J. Galant.

Après la signature officielle de la charte par les trois parties, Madame la Ministre et ses collaborateurs, ainsi que les autorités locales, les représentants du Conseil d'Administration de l'UPTR et de FEDIEX, et quelques autres convives ont pu assister à une visite des installations de chargement d'Holcim et ensuite à une visite des installations des Carrières du Hainaut.

Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les enjeux pour le secteur du transport et le secteur carrier et chauffournier des décisions européennes et nationales en matière de transport.



Contact presse : Michel Calozet, Administrateur Délégué Fediex
02/511.61.73 – m.calozet@fediex.be

A propos de Fediex

Fediex est la Fédération des industries extractives et transformatrices de roches non combustibles. Elle regroupe des entreprises, petites et grandes, actives dans la production de granulats (calcaires, roche dure, alluvionnaires, marins, sable), de chaux, de dolomie, de roche ornementale...

En Wallonie, près de 160 sites d'extraction en activité ont été recensés, ils occupent entre 2.000 et 3.000 ha. A l'heure actuelle, Fediex représente plus de 85% du tonnage extrait de notre pays.



Le poids économique de l'industrie représentée par Fediex est important : le secteur occupe, en effet environ 2.840 emplois locaux directs et environ 9.000 emplois indirects.

Contact : Michel Calozet (02/511.61.73 – m.calozet@fediex.be)

A propos de l'UPTR

L'UPTR est l'Union Professionnelle du Transport et de la Logistique. Elle a pour mission première de représenter et d'informer les transporteurs et logisticiens belges. En tant que fédération professionnelle nationale, l'UPTR défend sans relâche les intérêts des acteurs économiques du secteur Transport & Logistique. Dans tous les dossiers (économiques, fiscaux, sociaux, environnementaux, ...) et quels que soient ses interlocuteurs (syndicats, administration, fédérations, cabinets ministériels, médias, ...), l'UPTR mène jour après jour son action de lobbying avec le même mot d'ordre : « respectez nos entrepreneurs ».

Contact : Michaël Reul (02/420.54.56 – michael.reul@uptr.be)

À propos des Carrières du Hainaut



Depuis 125 ans, les Carrières du Hainaut extraient et manufacturent cette pierre emblématique, unique et authentique, issue du sous-sol belge. Grâce à sa non porosité et son inaltérabilité, la Pierre Bleue du Hainaut acquiert rapidement ses lettres de noblesse à l'échelon mondial. En développant l'expertise et le savoir-faire de leurs équipes et en perfectionnant sans cesse leur outillage, l'entreprise est devenue la plus grande carrière de pierre calcaire ornementale en Europe.

S'inscrivant dans une démarche citoyenne, durable et de valorisation des ressources locales, leurs méthodes de travail assurent une manutention responsable, où la sécurité prime. Les activités des Carrières du Hainaut, réalisées sur un seul site à Soignies, en Belgique, est unique dans le secteur pour l'exploitation d'un tel volume de pierre (200 000 m³/an) et représentent 400 emplois directs et 2.500 emplois indirects. Depuis la création de la société en 1888, l'authentique Pierre Bleue du Hainaut est promue à une belle carrière.

Contact : Vanessa Barbay (067/34.78.11 – v.barbay@carrieresduhainaut.com)

A propos d'HOLCIM Belgique

Holcim Belgique fait partie du Groupe suisse Holcim Ltd, l'un des leaders au niveau mondial dans la production et la commercialisation de ciment, béton et granulats. Holcim est présent dans 70 pays et compte quelque 68.000 collaborateurs.

Holcim est implanté en Belgique depuis 1911 avec le rachat de la société « Ciments d'Obourg ». Avec une gamme complète de ciments, de bétons prêts à l'emploi et de



granulats, Holcim Belgique propose des solutions fiables et innovantes pour la construction de bâtiments résidentiels et tertiaires, les ouvrages d'art ainsi que les travaux routiers.

En matière de granulats, la société Holcim compte 3 carrières de calcaire (situées à Gaurain-Ramecroix, Soignies et Leffe), une de grès (à Trooz) et une de porphyre (à Deux-Acren), un centre d'exploitation (à Perlonjour) et un centre de distribution (à Hermalle-sous-Huy).

Les granulats Holcim sont principalement utilisés dans les bétons prêts à l'emploi et préfabriqués, les enrobés, les applications routières ainsi que pour tous travaux de fondations et sous-fondations. La quantité produite s'élève à près de 7 millions de tonnes par an.

Dans le souci de diminuer l'impact du transport de ses matériaux sur l'environnement, Holcim s'engage à promouvoir le transport par voie d'eau et voie ferrée.

Contact : Valérie Cartiaux (067/87.66.80 – valerie.cartiaux@holcim.com)

